



NOTE D'INFORMATION

n° 23.35 – Juillet 2023

L'apprentissage au 31 décembre 2022

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Auteurs : Aurélie Demongeot, Fabienne Lombard, DEPP-A1

Édition : Aurélie Bernardi

Maquettiste : Anthony Fruchart

e-ISSN 2431-7632

► Au 31 décembre 2022, les centres de formation d'apprentis accueillent 953 600 apprentis, soit une augmentation de 14,3 % par rapport à 2021, après deux années de hausse historique autour de 30 % en 2020 et 2021. Au total, ce sont 8,2 % des 16-29 ans qui sont en apprentissage. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire continuent d'augmenter (+ 6,5 % après + 15,7 % l'an dernier), et la croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est encore à un niveau élevé (+ 20,1 % après + 48,3 % en 2021). Après une troisième, moins d'un élève sur quinze s'oriente vers une formation professionnelle sous apprentissage. Près d'un apprenti sur quinze est accueilli dans un EPLE (établissement public local d'enseignement).

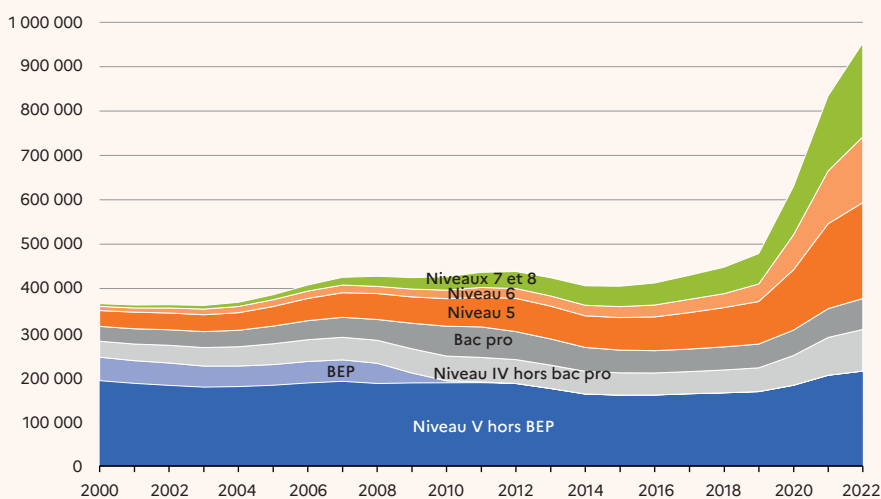
► Au 31 décembre 2022, 953 600 apprentis sont inscrits dans un centre de formation d'apprentis en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) (voir « Pour en savoir plus » - Source et définitions)¹.

Progression des effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution sur les vingt dernières années : croissance entre 2003 et 2007 puis stagnation jusqu'en 2012, la baisse dans le secondaire étant compensée par l'augmentation dans le supérieur. En 2013 et en 2014, les effectifs d'apprentis baissent, mais uniquement en raison d'une diminution en CAP, puis se stabilisent en 2015. Depuis 2016, ils repartent à la hausse avec une forte accélération en 2020 et 2021 (autour de + 30 %) : ils progressent de 14,3 % en 2022 ↘ figure 1.

Cette hausse est toujours tirée par les effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur (+ 20,1 % en 2022). Les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré progressent également mais à un rythme moindre que ceux du supérieur : la hausse se poursuit depuis 2016 (+ 6,5 % en 2022, soit 22 900 jeunes de plus par rapport à 2021), en contraste avec la période de baisse continue entre 2008 et 2016 ↘ figure 2. Les effectifs augmentent dans les formations en CAP (+ 6,0 %), en baccalauréat professionnel (+ 7,5 %), en mention complémentaire (+ 27,2 %) et d'une façon plus soutenue dans

1 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2022



Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 23.35. DEPP

les autres diplômes de niveau 4 (+ 29,7 %), qui concernent essentiellement des certifications professionnelles relevant du ministère chargé du travail. *A contrario*, les effectifs baissent pour les formations en BP (- 5,0 %), pour les mentions complémentaires de niveau 3 (- 10,5 %), et restent quasiment stables pour les autres diplômes de niveau 3.

Au total, 40 % des apprentis suivent des formations du secondaire, de niveau inférieur ou égal au baccalauréat (soit 377 300 apprentis) et c'est dans un cas sur deux une formation en CAP, dans un cas sur quatre des formations de niveau 4 hors bac pro et dans seulement un cas sur cinq un bac pro.

En première année de CAP en deux ans, 28,4 % des apprentis sont âgés de 15 ans ou moins (voir « Pour en savoir plus » - figure 3).

Parmi ceux qui étaient en troisième l'année précédente, la part d'apprentis âgés de 15 ans ou moins, donc « à l'heure », s'élève à 61,4 %. En seconde professionnelle, 37,3 % des apprentis sont âgés de 15 ans ou moins. Parmi ceux qui étaient en troisième l'année précédente, cette part d'apprentis « à l'heure » s'élève à 74,1 %.

Croissance toujours forte dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Mais son développement ne se réalise qu'à partir du milieu des années 1990 et s'amplifie nettement avec l'ouverture des licences et des masters à la suite de la réforme LMD (licence, master, doctorat) dans les années 2000.

1. « La nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ».

2 Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

| | Diplôme | Effectifs d'apprentis | | | Poids de la formation en 2022 (%) | Part des filles en 2022 (%) | Effectifs d'entrants en apprentissage | | |
|-------------------|------------------------|-----------------------|----------------|---------------|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|----------------|---------------|
| | | 2021 | 2022 | Évolution (%) | | | 2021 | 2022 | Évolution (%) |
| Niveau 3 | CAP | 173 683 | 184 024 | 6,0 | 19,3 | 28,5 | 101 750 | 112 584 | 10,6 |
| | MC | 8 344 | 7 469 | -10,5 | 0,8 | 40,2 | 8 289 | 7 385 | -10,9 |
| | Autres | 22 548 | 22 342 | -0,9 | 2,3 | 35,2 | 20 272 | 20 520 | 1,2 |
| | Total | 204 575 | 213 835 | 4,5 | 22,4 | 29,6 | 130 311 | 140 489 | 7,8 |
| Niveau 4 | Bac pro | 64 720 | 69 599 | 7,5 | 7,3 | 21,4 | 27 321 | 31 211 | 14,2 |
| | BP | 47 584 | 45 221 | -5,0 | 4,7 | 43,3 | 25 205 | 23 380 | -7,2 |
| | MC | 1 682 | 2 140 | 27,2 | 0,2 | 26,4 | 1 676 | 2 127 | 26,9 |
| | Autres | 35 873 | 46 534 | 29,7 | 4,9 | 54,2 | 30 488 | 39 362 | 29,1 |
| | Total | 149 859 | 163 494 | 9,1 | 17,1 | 36,8 | 84 690 | 96 080 | 13,4 |
| Secondaire | | 354 434 | 377 329 | 6,5 | 39,6 | 32,8 | 215 001 | 236 569 | 10,0 |
| Niveau 5 | BTS | 156 824 | 178 914 | 14,1 | 18,8 | 43,8 | 94 980 | 105 624 | 11,2 |
| | Autres (y compris DUT) | 34 741 | 37 175 | 7,0 | 3,9 | 49,1 | 25 610 | 28 936 | 13,0 |
| | Total | 191 565 | 216 089 | 12,8 | 22,7 | 44,7 | 120 590 | 134 560 | 11,6 |
| Niveau 6 | Licence | 43 062 | 43 694 | 1,5 | 4,6 | 43,7 | 42 556 | 42 492 | -0,2 |
| | BUT | 2 332 | 12 438 | 433,4 | 1,3 | 37,7 | 2 316 | 9 024 | 289,6 |
| | Autres | 73 621 | 92 139 | 25,2 | 9,7 | 54,7 | 57 762 | 69 431 | 20,2 |
| | Total | 119 015 | 148 271 | 24,6 | 15,5 | 50,0 | 102 634 | 120 947 | 17,8 |
| Niveaux 7 et 8 | Ingénieur | 29 950 | 32 824 | 9,6 | 3,4 | 20,7 | 13 130 | 13 032 | -0,7 |
| | Master | 39 593 | 44 795 | 13,1 | 4,7 | 54,8 | 28 293 | 30 779 | 8,8 |
| | Autres | 99 506 | 134 282 | 34,9 | 14,1 | 54,9 | 63 916 | 77 662 | 21,5 |
| | Total | 169 049 | 211 901 | 25,3 | 22,2 | 49,6 | 105 339 | 121 473 | 15,3 |
| Supérieur | | 479 629 | 576 261 | 20,1 | 60,4 | 47,9 | 328 563 | 376 980 | 14,7 |
| Total | | 834 063 | 953 590 | 14,3 | 100,0 | 41,9 | 543 564 | 613 549 | 12,9 |

Note : Autres = certifications professionnelles, diplômes du CNAM, diplômes des grandes écoles, etc.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 23.35. DEPP

En 2022, 576 300 apprentis suivent une formation du supérieur en apprentissage. La hausse amorcée en 2015 se poursuit : + 20,1 % en 2022 après + 48,3 % en 2021. L'augmentation des effectifs de niveau 5 est nettement moins soutenue cette année (+ 12,8 % après + 41,3 % en 2021), les effectifs en BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage augmentent de plus de 22 100 apprentis (+ 14,1 %). Cette année, les effectifs des autres diplômes de niveau 5, tels les DUT et les certifications professionnelles du ministère chargé du travail et des autres organismes, augmentent toujours mais moins rapidement que les deux années précédentes. Cette moindre progression s'explique notamment par une diminution drastique du nombre d'apprentis en DUT. Ce diplôme est en effet remplacé progressivement par le Bachelor universitaire de technologie (BUT), diplôme de niveau 6 et qui enregistre 12 400 apprentis en 2022. Le nombre d'apprentis en niveau 6 croît (+ 24,6 %), porté principalement par les autres diplômes de niveau 6 (certifications professionnelles du ministère chargé du travail, des chambres des métiers et de la santé) dont les effectifs sont deux fois supérieurs à ceux en licence. Le nombre d'apprentis en niveau 7 et 8 continue d'augmenter fortement (+ 25,3 %) pour tous les types de diplômes : les effectifs en diplôme d'ingénieur croissent de 9,6 %,

ceux en master de 13,1 % et dans les autres diplômes de ce niveau de 34,9 %, tels les diplômes des grandes écoles.

Augmentation marquée de 12,9 % des entrées en apprentissage

Au 31 décembre 2022, on dénombre 613 500 nouveaux apprentis (voir « Pour en savoir plus » - Source et définitions), soit une augmentation de 12,9 % par rapport au 31 décembre 2021. Celle-ci provient de la hausse importante de 14,7 % des entrées dans les formations d'enseignement supérieur (+ 48 417 jeunes) et de celle de 10,0 % des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (+ 21 568 jeunes). Parmi les formations du secondaire, l'évolution est élevée pour les autres diplômes de niveau 4 (+ 29,0 %) ainsi que pour le baccalauréat professionnel (+ 14,2 %) et les CAP (+ 10,6 %). Dans l'enseignement supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour tous niveaux et surtout pour le nouveau diplôme : le BUT (+ 289,6 % soit 6 700 apprentis) et pour les autres diplômes de niveau 6, 7 et 8 (autour de 20 %). Les autres diplômes de niveau 5 enregistrent une moindre croissance (+ 13 %) que les autres diplômes, du fait de la disparition progressive des DUT. Les BTS et les master enregistrent respectivement

une croissance de 11,2 % et de 8,8 %. Les entrées en licence et en diplôme d'ingénieur stagnent.

La hausse des entrées en apprentissage entre 2021 et 2022 concerne en majorité tous les secteurs, particulièrement celui du commerce et de la vente (16 800 entrées), de la communication (4 900 entrées), de la santé (4 400 entrées) des échanges et la gestion (3 900 entrées), alors que le secteur des sciences humaines et du droit voit son effectif d'entrants diminuer de près de 900 apprentis. Globalement, les secteurs de production dans le secondaire restent majoritaires en termes d'entrées en formant près de 58 % des apprentis. En revanche, dans le supérieur le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (près de 79 % des apprentis).

8,8 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième

Les entrants en apprentissage sont issus principalement du second degré (43,0 %) et du supérieur (36,5 %) **figure 4**. Si on se restreint aux entrées dans l'apprentissage dans l'enseignement secondaire, les entrants viennent pour 22,8 % après une troisième, pour 42,1 % après un second cycle professionnel et pour 9,4 % après un second cycle général ou

technologique. Les entrées en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, d'emploi ou de chômage, soit 11,0 %, sont en légère progression de 0,7 point. 4,8 % des apprentis entrant dans l'apprentissage dans l'enseignement secondaire viennent par ailleurs d'une formation dans l'enseignement supérieur. Les entrants dans une formation du supérieur en apprentissage sont originaires d'une formation du second cycle professionnel dans 12,0 % des cas et d'une formation du second cycle général ou technologique dans 10,9 % des cas.

À l'issue d'une classe de troisième, la part des sortants qui se dirigent vers une formation en apprentissage est de 6,1 % en légère augmentation de 0,7 point par rapport à 2021 ↘ **figure 5**. L'orientation vers la seconde générale ou technologique absorbe 62,7 % des sortants de troisième et 27,5 % d'entre eux se dirigent vers une formation professionnelle sous statut scolaire.

Quatre apprentis sur dix sont des filles

La part des filles dans les effectifs de l'apprentissage a gagné 1,5 point par rapport à 2021 et atteint 41,9 % en 2022. Elle varie selon le niveau du diplôme préparé, en partie en lien avec les spécialités de formation. En effet, si la répartition est pratiquement paritaire dans le domaine des services, le domaine de la production est très majoritairement masculin. Or le poids relatif des formations de la production diminue quand le niveau de diplôme augmente, et la part de filles augmente : elle est de 29,6 % au niveau 3, de 36,8 % au niveau 4 et atteint 50,0 % au niveau 6. Aux niveaux 7 et 8, la part des filles est de 49,6 % en 2021. L'évolution de la part des filles est positive pour tous les niveaux de formation hors niveau 6 (- 0,8 point) et varie entre 0,8 et 2,0 points. En lien avec cette représentativité croissante des filles avec le niveau, l'âge moyen des filles est plus élevé que pour les garçons (21,3 ans contre 20,2 ans).

6,5 % d'apprentis en EPLE avec une hausse marquée des effectifs d'apprentis en baccalauréat professionnel

Au 31 décembre 2022, 62 246 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit 6,5 % des apprentis ↘ **figure 6**. Ces effectifs sont en hausse de 10,0 % après 17,6 % en 2021. Les niveaux 3 et 4 accueillent respectivement

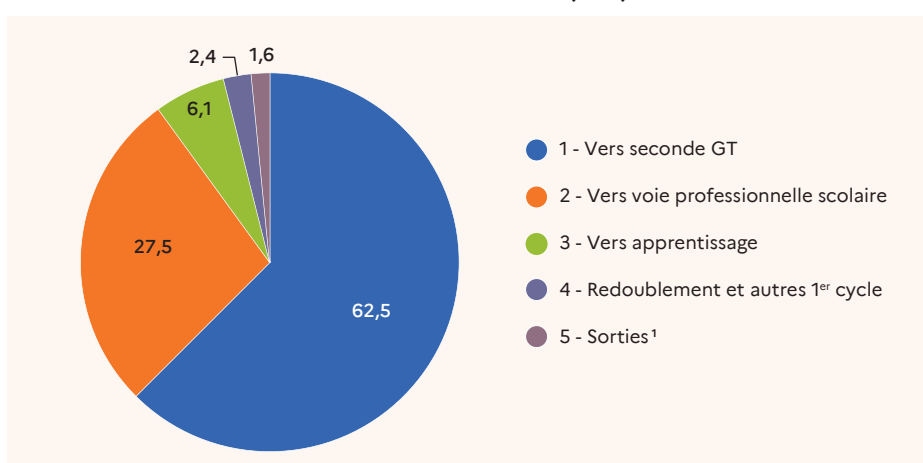
4 La situation antérieure des entrants en apprentissage en 2022

| | Situation antérieure des entrants en apprentissage | Répartition des entrants en apprentissage selon leur situation antérieure | Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire selon leur situation antérieure | Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du supérieur selon leur situation antérieure |
|--|--|---|--|---|
| Premier cycle second degré | 55 970 | 9,1 | 23,6 | 0,1 |
| <i>dont troisième</i> | 54 019 | 8,8 | 22,8 | 0,0 |
| Second cycle GT | 63 190 | 10,3 | 9,4 | 10,9 |
| Second cycle pro | 144 953 | 23,6 | 42,1 | 12,0 |
| <i>dont CAP</i> | 54 745 | 8,9 | 22,6 | 0,3 |
| <i>dont bac professionnel</i> | 67 755 | 11,0 | 13,8 | 9,3 |
| Études supérieures | 224 211 | 36,5 | 4,8 | 56,5 |
| <i>dont BTS</i> | 65 722 | 10,7 | 2,0 | 16,2 |
| Contrat professionnel, formation continue, stage, emploi ou sans emploi | 51 828 | 8,4 | 11,0 | 6,9 |
| Autre | 73 397 | 12,0 | 9,2 | 13,7 |
| Total | 613 549 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Champ : France métropolitaine + DROM.
Sources : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 23.35. DEPP

5 Orientation à l'issue de la troisième à la rentrée 2022 (en %)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.

Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).

Source : DEPP, enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ministère chargé de l'agriculture, Safran.

Réf. : Note d'Information, n° 23.35. DEPP

6 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2022

| | Apprentis en EPLE | Ensemble des apprentis | Part en EPLE | Évolution EPLE 2021-2022 (%) |
|----------------------------------|-------------------|------------------------|--------------|------------------------------|
| Niveau 3 | 13 943 | 213 835 | 6,5 | 3,6 |
| <i>dont CAP</i> | 12 881 | 184 024 | 7,0 | 4,8 |
| Niveau 4 | 18 325 | 163 494 | 11,2 | 10,8 |
| <i>dont brevet professionnel</i> | 3 137 | 45 221 | 6,9 | -16,7 |
| <i>dont bac professionnel</i> | 13 514 | 69 599 | 19,4 | 15,8 |
| Niveau 5 | 27 436 | 216 089 | 12,7 | 11,4 |
| <i>dont BTS</i> | 26 711 | 178 914 | 14,9 | 10,3 |
| Niveaux 6, 7 et 8 | 2 542 | 360 172 | 0,7 | 30,5 |
| Total | 62 246 | 953 590 | 6,5 | 10,0 |

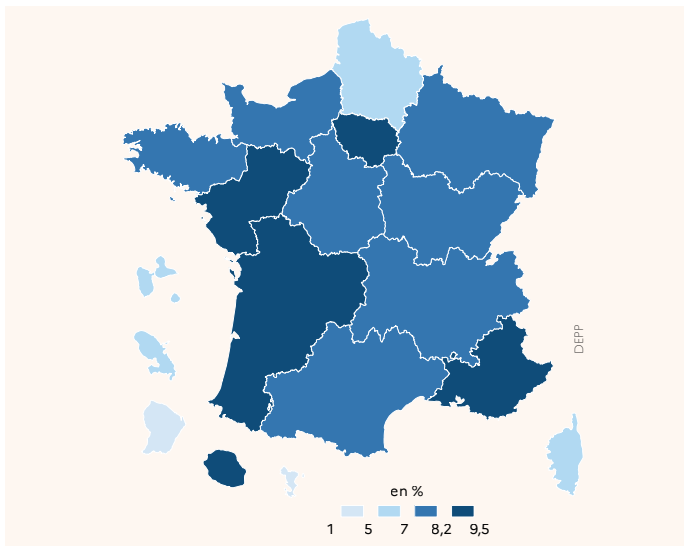
Champ : France métropolitaine + DROM.
Sources : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 23.35. DEPP

14 000 et 18 000 apprentis, alors que les niveaux 6, 7 et 8 en accueillent globalement 2 500. Quant au niveau 5, il accueille 27 400 apprentis en EPLE. La part de l'apprentissage en EPLE la plus importante est pour le baccalauréat professionnel avec 19,4 % et pour le BTS avec 14,9 %. Entre 2021 et 2022, le nombre d'apprentis en EPLE préparant

une formation de niveau 4 et de niveau 3 croît respectivement de 10,8 % et 3,6 % avec la plus forte hausse pour les baccalauréats professionnels (+ 15,8 %). En lien avec le nombre croissant d'apprentis préparant un BTS, le niveau 5 progresse de 11,4 %. Les effectifs des niveaux 6, 7 et 8, beaucoup plus faibles, augmentent de 30,5 % cette année.

8 Poids de l'apprentissage parmi les 16-29 ans en 2022 (en %)

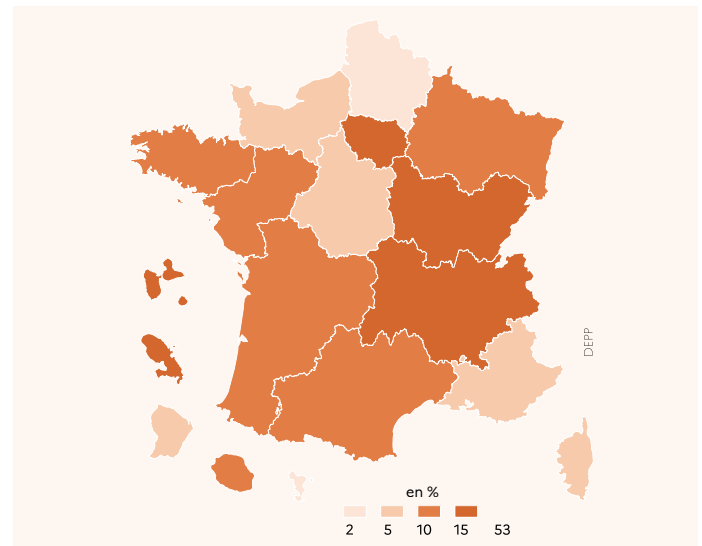


Champ : France métropolitaine + DROM.

Sources : DEPP, enquête SIFA ; Insee, traitement DEPP pour les effectifs de population.

Réf. : Note d'Information, n° 23.35. DEPP

10 Évolution des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2021 et 2022



Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 23.35. DEPP

La région académique Grand-Est accueille à elle seule 16,1 % de l'ensemble de ces apprentis, l'académie de Strasbourg ayant une longue tradition d'apprentissage public.

Hausse des effectifs d'apprentis dans toutes les régions académiques

Au 31 décembre 2022, huit régions académiques forment chacune plus de 60 000 apprentis. En 2022, l'Île-de-France figure au premier rang, en accueillant 221 200, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes (116 400) (voir « Pour en savoir plus » - figure 7). Ces huit régions académiques représentent plus de huit apprentis sur dix au total. Entre 2021 et 2022, toutes les régions-académiques métropolitaines enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis. Cette croissance est surtout marquée pour la région Île-de-France (+ 20,9 %), suivie par les régions Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire, toutes trois portées par une forte croissance des apprentis dans le supérieur. Dans les DROM, les variations sont toutes positives, comprises entre + 2,3 % et + 29,6 % mais concernent des effectifs plus faibles que ceux des régions métropolitaines. L'évolution globale du nombre des apprentis dans les formations du secondaire (+ 6,5 %) est positive dans toutes les régions académiques hormis Mayotte (- 9,6 %) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 4,4 %). Pour les formations du supérieur, l'évolution est plus forte en moyenne (+ 20,1 %) et elle est positive dans toutes les régions académiques.

La répartition géographique de l'apprentissage, très liée à l'environnement économique local et notamment à l'existence

d'entreprises aptes à accueillir les jeunes, fait apparaître de grandes disparités régionales. Ainsi, la concentration des effectifs dans certaines régions académiques ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle de ces régions. En effet, les régions académiques qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids de l'apprentissage le plus élevé parmi leurs jeunes de 16-29 ans. Cette proportion varie en effet hors DROM de 5,4 % pour la région académique de Corse à 9,5 % pour Pays de la Loire, elle est de 9,4 % pour l'Île-de-France ↘ figure 8. Dans les DROM, le poids de l'apprentissage le plus faible est à Mayotte (1,1 %). Au niveau national, l'apprentissage concerne 8,2 % des jeunes de 16 à 29 ans.

En France métropolitaine, entre 2021 et 2022, toutes les régions académiques enregistrent une croissance de leur nombre d'entrées en apprentissage (voir « Pour en savoir plus » - figure 9) ↘ figure 10. Cette croissance varie de + 2,8 % (Hauts-de-France) à + 22,1 % (Bourgogne-Franche-Comté). Dans les DROM également, toutes les régions académiques connaissent une hausse de leur nombre d'entrées en apprentissage avec une amplitude comprise entre 3,3 % (Mayotte) et 52,7 % (Martinique).

Les apprentis sont accueillis dans 3 123 CFA

La hausse observée depuis 2019 du nombre d'établissements accueillant des apprentis s'est poursuivie en 2022 à un rythme moins soutenu : elle est de 12 % par rapport à 2021,

soit 332 établissements supplémentaires alors qu'elle était de + 20 % en 2021 par rapport à 2020.

En 2022, les apprentis sont inscrits dans 3 123 CFA, formés dans 6 655 sites de formation. Un CFA a en moyenne 2,4 sites de formation. Le nombre de sites peut atteindre 110, mais 82 % des CFA sont sur un site unique.

En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA est de 305 (le plus important accueille 12 500 inscrits) et le nombre de formations suivies est de 10. Par site de formation, le nombre moyen d'apprentis est de 143 et le nombre moyen de formations dispensées est de six.

Les apprentis sont formés sur 2 868 formations dont 73,2 % relèvent du supérieur. Les niveaux 6,7 et 8 comptabilisent respectivement 755 et 973 formations alors que les autres niveaux en comptabilisent entre 336 et 432. Environ 1 500 formations relèvent de la catégorie des services sur 30 groupes de spécialités différents. Plus de 1 100 formations relèvent de la catégorie de la production sur 30 groupes de spécialité.

Un peu plus de 4 CFA sur 10 (42 %) propose à la fois des formations du secondaire et du supérieur, les autres se répartissent équitablement entre ceux qui proposent uniquement des formations du supérieur (30 %) et ceux qui proposent uniquement des formations du secondaire (27 %). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.35, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques